

## » PRESSE NATIONALE

*Politique* ↗



### APRÈS AVOIR DÉMIS LES MINISTRES : ALASSANE OUATTARA S'ENVOLE POUR L'ÉTRANGER AUJOURD'HUI

Après avoir procédé à la dissolution du gouvernement, le Président de la République, Alassane Ouattara, s'apprête à quitter le territoire national. Selon des informations issues de l'agenda présidentiel, le Chef de l'État effectuera un déplacement à l'étranger, à compter de ce jeudi 8 janvier 2026, avec un retour prévu à Abidjan, le lundi 12 janvier 2026. Ce voyage intervient dans un contexte politique marqué par une phase de transition institutionnelle, consécutive au départ de l'ensemble des ministres du précédent gouvernement. Une décision qui ouvre la voie à la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale, très attendue aussi bien par la classe politique que par l'opinion publique. D'après les mêmes sources, la nomination d'un nouveau Premier Ministre devrait intervenir dans une fenêtre comprise entre le 10 et le 14 janvier 2026, sauf modification de dernière minute.



### CONSEIL DES MINISTRES : LE CHEF DE L'ÉTAT FIXE LE CAP DE 2026

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a présidé, hier, mercredi 7 janvier 2026, le premier Conseil des ministres de l'année 2026. Cette rencontre a été essentiellement marquée par l'échange de vœux avec le gouvernement conduit par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé. Dans son allocution, le Chef de l'État a rappelé les grandes orientations de son action pour l'année 2026. Il est revenu sur les engagements majeurs du contrat social liant le gouvernement aux populations, tels que réaffirmés lors de son message à la Nation du 31 décembre dernier. Ces engagements portent notamment sur la consolidation de la paix, le renforcement de la sécurité, la promotion de la solidarité nationale, ainsi que le développement économique et social du pays.



### PREMIER MINISTRE, MINISTRES : TOUS, EN MODE « EXPÉDITION DES AFFAIRES COURANTES »

En Côte d'Ivoire, la décision était attendue après l'élection présidentielle du samedi 25 octobre 2025 et les législatives du samedi 27 décembre 2025. Elle est finalement tombée à Abidjan-Plateau, le mercredi 7 janvier 2026. La Secrétaire générale (Sg) de la Présidence de la République, Masséré Touré-Koné, a annoncé, à travers la lecture d'un communiqué, la signature de plusieurs décrets par le Président réélu en octobre 2025, Alassane Ouattara. Masséré Touré-Koné a en effet informé que le Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, depuis fin 2025, Robert Beugré Mambé, a rendu sa démission, ainsi que celle de son gouvernement au Président de la République, qui l'a acceptée. « En attendant la nomination d'un nouveau Premier Ministre et la mise en place d'un nouveau gouvernement, le Premier ministre et les membres du gouvernement sortants sont chargés d'expédier les affaires courantes », peut-on lire dans le communiqué.

### CONSEIL DES MINISTRES : BEUGRÉ MAMBÉ DRESSE LE BILAN

Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a exprimé, hier, la reconnaissance et l'engagement du gouvernement à l'endroit du Président de la République, Alassane Ouattara, à l'occasion du premier Conseil des ministres de l'année 2026 tenu au Palais présidentiel. Ce Conseil était aussi le premier après la prestation de serment du Chef de l'État. Dressant le bilan de l'action gouvernementale en 2025, le Chef du gouvernement a indiqué que le Président de la République a présidé 17 Conseils des ministres, à la suite de 30 Conseils de gouvernement. Ces rencontres ont permis l'adoption de 26 projets de loi, 13 projets d'ordonnance, 226 mesures générales et 125 mesures individuelles comprenant, notamment, la nomination d'ambassadeurs et de responsables au sein des départements ministériels. Le Président a également promulgué 30 lois. Saluant l'organisation exemplaire de la présidentielle et des législatives, Robert Beugré Mambé a rappelé le privilège pour le gouvernement de travailler sous sa haute autorité, en vue de poursuivre la transformation structurelle de la Côte d'Ivoire.

## SÉNAT : VERS L'ADOPTION D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

Depuis le mardi 6 janvier, et ce, jusqu'au vendredi 9 janvier 2026, dans la cité balnéaire de Jacqueville, est réuni le personnel administratif du Sénat, dans le cadre d'un atelier. Cette session de travail a pour objet de restructurer le cadre organisationnel de l'administration de cette institution parlementaire, informe un compte rendu de presse transmis à L'inter, mercredi 7 janvier. A terme, les participants, sous la houlette du secrétaire général de la chambre haute du Parlement, Touré Ousmane Samassi, doivent adopter un nouveau règlement administratif qui encadre l'organisation, les attributions et le fonctionnement des services administratifs du Sénat. Au nom de la présidente du Sénat, Kandia Camara qu'il représentait, le secrétaire général de l'institution parlementaire a appris qu'il est question de permettre aux sénateurs de réaliser pleinement l'ensemble des missions qui leur sont confiées par leurs mandants par l'accroissement des performances de la chambre haute.

Economie 

## FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT : ABIDJAN ACCUEILLE UN SOMMET STRATÉGIQUE AFRIQUE-MONDE ARABE

Le Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire accueillera, le 13 janvier 2026, une rencontre inédite entre les dirigeants du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Groupe de Coordination Arabe (ACG). Cette consultation de haut niveau, la première à cette échelle, réunit les institutions arabes de financement du développement et la haute direction de la BAD pour une séance de travail de trois heures, de 9h30min à 12h30min. Cette initiative a lieu à un moment charnière pour les économies africaines. Confrontés à une pression accrue en matière de financement, les États du continent subissent les effets conjugués du resserrement des liquidités mondiales et de la hausse des coûts d'emprunt. Parallèlement, les besoins en investissements climatiques et de développement ne cessent de croître, créant un déficit de financement que les mécanismes traditionnels peinent à combler. Les discussions porteront sur la transformation de la coopération historique entre l'Afrique et le monde arabe en une coordination plus structurée.

## BOUAKÉ / JOURNÉE PORTE OUVERTE : LES USAGERS INSTRUISSENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU GUICHET UNIQUE AUTOMOBILE

La Direction régionale du Guichet Unique Automobile de Bouaké a organisé une journée portes ouvertes dans ses locaux, en vue de rapprocher les populations de ses services et permettre une meilleure compréhension de son fonctionnement. C'était le lundi 22 décembre 2025, dans le cadre de la 2e édition des festivités du Guichet unique automobile. En présence de plusieurs autorités, le DG de cette structure étatique, Touré Souleymane, a donné le sens de ces retrouvailles. « Ces festivités sont des moments de retrouvailles pour les agents du Guichet unique automobile avec les usagers. Elles sont une occasion pour nous d'expliquer le fonctionnement du guichet à nos usagers, à travers le processus d'immatriculation, mais aussi d'écouter leurs préoccupations dans un climat de convivialité, autour d'un repas et d'une thématique de formation sur le renforcement des capacités des usagers, des agents et acteurs du guichet unique automobile », a-t-il déclaré.

## FISCALITÉ / LOI DE FINANCES 2026 : DE NOUVELLES MESURES INCITATIVES ET DE RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES EN VIGUEUR

L'annexe fiscale de la loi de finances pour la gestion 2026, soutenue par le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, le lundi 24 novembre 2026, publiée le mercredi 24 décembre 2025, et entrée en vigueur depuis le lundi 5 janvier 2026, comporte plusieurs mesures incitatives destinées au renforcement de la mobilisation des ressources fiscales et au renforcement des dispositifs de contrôle. Celles-ci s'inscrivent dans la dynamique de la Stratégie nationale de mobilisation des recettes à moyen terme (SMRT) 2024-2028 et visent à accroître durablement les recettes de l'État, tout en intégrant des considérations économiques, sociales et environnementales. Dans le domaine environnemental, la fiscalité connaît un réajustement visant à rationaliser la taxation des emballages en tenant compte de la spécificité de certains produits, eu égard à leur impact environnemental.

## ANNEXE FISCALE 2026 : INSTAURATION D'UNE TAXE DE NUITÉE DANS LES HÔTELS ET RÉSIDENCES MEUBLÉES

L'annexe fiscale 2026 introduit en Côte d'Ivoire une nouvelle mesure destinée à renforcer les recettes de l'État, à savoir la taxe de nuitée, désormais applicable aux clients des établissements hôteliers et des résidences meublées. Selon Anne-Emmanuelle Sidibé, fiscaliste au sein du cabinet Mondon Conseil International, spécialisé en fiscalité et en comptabilité, cette taxe sera directement prélevée par les hôtels et les propriétaires de résidences meublées, puis reversée aux collectivités concernées. Mme Sidibé s'exprimait, le mardi 6 janvier 2026, à Abidjan, à l'occasion de la cérémonie officielle de présentation de l'annexe fiscale 2026, organisée par Mondon Conseil International à l'intention de ses clients. Le montant de cette taxe varie selon la catégorie de l'établissement. Pour les hôtels, le tarif est déterminé en fonction du nombre d'étoiles : 500 FCFA par nuitée pour les hôtels sans étoile, 1 000 FCFA pour ceux d'une étoile, 1 500 FCFA pour les établissements deux étoiles et 2 000 FCFA par nuitée pour les hôtels de trois étoiles et plus.

## LIVRAISON DES BAGAGES À L'AÉROPORT : LE MINISTRE DES TRANSPORTS PREND LA MAIN

Le ministre des Transports, Amadou Koné, prend la main des livraisons des bagages à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny. Ce, après plusieurs plaintes des passagers sur la livraison des bagages. Ainsi, une réunion a été tenue, le 29 décembre 2025, pour un examen minutieux du circuit des bagages.

## FONCTION PUBLIQUE : LES UNITÉS ADMINISTRATIVES DRESSENT LEUR BILAN

Ils étaient tous réunis au Centre de Perfectionnement des Fonctionnaires et Agents de l'État (CPFAE), à Adjame. En effet, le ministère d'État, ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration a tenu son traditionnel atelier bilan de mise en œuvre des lettres de mission au titre de l'année 2025. A cela s'est ajoutée la programmation des activités pour l'exercice 2026. C'était les 15 et 16 décembre 2025. Cette rencontre stratégique était placée sous la présidence de la ministre d'État, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, représentée par son Directeur de Cabinet, Nasséré Kaba. Les travaux ont ainsi été consacrés à la présentation des résultats obtenus par les différentes Unités Administratives au cours de l'année 2025. Les différents exposés ont permis d'apprécier l'impact des réformes engagées. Il ressort de ces différentes communications que sur un total de 453 activités planifiées, 350 ont été réalisées, soit 77,26 %.

## POLICE NATIONALE : VAGONDO REÇOIT LES PROMUS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Président Alassane Ouattara a promu des autorités policières à des grades supérieurs. À la suite de cette promotion, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé, les a reçues, le mardi 6 janvier 2026, à son cabinet à Abidjan-Plateau. Il s'agit d'une part, des Contrôleurs Généraux de Police Dosso Siaka et Timité Namory, respectivement Directeur Général Adjoint Chargé de la Sécurité Publique et Directeur Général Adjoint Chargé de la Police Judiciaire, tous deux élevés au grade d'Inspecteur Général de Police. Et d'autre part, les Commissaires Divisionnaires Majors de Police Yéo Kollo, Atchet Mabonga épouse Touré, et Touré Lanzéni, respectivement préfet de Police d'Abidjan, Directeur de la Police des Stupéfiants et Directeur des Examens et Concours, tous promus au grade de Contrôleur Général de Police. Ces promotions consacrent la reconnaissance du travail remarquable accompli par les récipiendaires et, au-delà, par l'ensemble de la Police Nationale de Côte d'Ivoire.

## PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE : LES PARTIES PRENANTES DU PROJET ALLIANCE TRANSFORMATIVE PLAIDENT AUPRÈS DU GOUVERNEMENT

A l'issue de l'atelier de capitalisation du projet Alliance Transformative Côte d'Ivoire tenu, du 17 au 19 décembre 2025, à Grand Bassam, les parties prenantes ont plaidé pour une prise en charge holistique des cas de Violences basées sur le genre (VBG). Ainsi, les grandes recommandations au gouvernement ivoirien sont, entre autres, le renforcement des cadres juridiques et de la protection des survivants, l'accroissement des financements dédiés aux actions de lutte contre les VBG. Cela, en impliquant l'État, les partenaires techniques et financiers, ainsi que la secteur privé, l'amélioration de la coordination et le partage des données entre les acteurs engagés pour renforcer l'efficacité des actions, assurer une réponse holistique aux besoins des survivantes, et enfin, l'allègement et/ou assurer la gratuité des certificats médicaux dans le cadre des VBG.

## UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY : LES FRAIS D'INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS DEMEURENT INCHANGÉS, RASSURE LA PRÉSIDENCE

Les frais d'inscription à l'université Félix Houphouët-Boigny à Abidjan-Cocody n'ont pas augmenté. Contrairement « aux allégations » relayées, ils demeurent inchangés, a rassuré la présidence de cette université, dans une note relayée par Koaci.com. « Aucune décision unilatérale ou discrétionnaire d'augmentation des frais d'inscription n'a été prise par les autorités universitaires. Il est donc inexact d'alléguer une explosion des frais d'inscription décidée récemment ou opérée dans l'ombre », a précisé le président de l'institution, le professeur Ballo Zié. Conformément aux textes en vigueur, l'apprenant inscrit en formation initiale ne peut reprendre qu'une seule fois un semestre non validé. En cas de non-validation après deux tentatives, l'inscription en formation continue (FIP) constitue la voie légale et académique de poursuite des études universitaires.

## RENFORCEMENT DE CAPACITÉS / POUR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ : SEPT ENSEIGNANTS IVOIRIENS EN ROUTES POUR L'INDE

Sept formateurs du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'apprentissage (METFPA) ont quitté Abidjan, le dimanche 4 janvier 2026, pour un séjour académique d'un mois à l'Institut de Langues EFLU, dans l'État du Télangana (Inde). C'est une mission qui s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement de capacités des formateurs, dans le cadre d'un partenariat stratégique entre le METFPA et l'Ambassade de l'Inde en Côte d'Ivoire. Avant leur départ, le ministre N'Guessan Koffi a échangé avec les formateurs de cette cohorte, soulignant l'importance de ce partenariat pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire.



## CINÉMA ET AUDIOVISUEL / PROGRAMME FIMCA : LA CÔTE D'IVOIRE À FOND DANS LE PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION

C'est un programme ambitieux et structurant de grande portée. Le projet Formation et insertion dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel (FIMCA) s'inscrit dans une dynamique nationale de professionnalisation du secteur culturel. En effet, dans un contexte où le cinéma africain peine encore à franchir le cap de l'industrialisation, la Côte d'Ivoire pose un acte structurant avec le FIMCA. Porté par « Africa Doc Côte d'Ivoire », ce programme bénéficie du financement et de l'appui stratégique de la Coopération allemande à travers la GIZ et le programme « Invest for Jobs », avec le soutien de l'État ivoirien. Le projet bénéficie surtout de l'accompagnement institutionnel et financier du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, celui de la Culture et de la Francophonie ; ainsi que le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique.



## ENCADREMENT DU SECTEUR CULTUREL : LE RÉGIME DES ENTREPRENEURS DE SPECTACLES VIVANTS OFFICIELLEMENT PRÉSENTÉ À ABIDJAN

L'arrêté n°750/MCF/CAB du 14 octobre 2025, déterminant le régime des entrepreneurs de spectacles vivant sur le territoire national, a été officiellement présenté, le mardi 23 décembre 2025, au Musée des Civilisations, à Abidjan-Plateau. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, ainsi que de nombreux acteurs du secteur culturel. Ce texte vise à offrir un cadre juridique clair, sécurisé et moderne aux professionnels du spectacle vivant. Il instaure un délai transitoire de six mois permettant aux entrepreneurs de se conformer aux nouvelles dispositions. Parmi les innovations majeures figurent la catégorisation des licences en trois types (A, B et C), adaptées respectivement aux exploitants de salles, aux producteurs et aux diffuseurs de spectacles. Pour la ministre Françoise Remarck, cette réforme traduit la vision du Président de la République, Alassane Ouattara, qui fait de la culture un pilier du développement et un moteur économique.



## ÉCONOMIE SPORTIVE : LA CÔTE D'IVOIRE ET LE MAROC TRACENT LA VOIE D'UN MODÈLE AFRICAIN GAGNANT

En marge de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2025, le ministère en charge des Sports et du Cadre de vie a organisé, le vendredi 2 janvier 2026, au Musée de l'Eau Mohammed VI de Marrakech, un panel international de haut niveau autour du thème : « Économie sportive en Côte d'Ivoire : moteur de développement et levier de professionnalisation ». Cette rencontre a réuni plusieurs experts de renom, parmi lesquels Stéphane Brou, Directeur de la Professionnalisation et de l'Économie Sportive (DPES), et Dr Faycel Kada, maître de conférences à l'institut des Métiers du Sport de l'Université Ibn Tofail de Kénitra, spécialiste du management du sport. Au cœur des échanges figurait la structuration d'une économie sportive performante, capable de générer de la valeur ajoutée, de l'emploi et une croissance durable. La Côte d'Ivoire et le Maroc tracent ainsi la voie d'un modèle africain gagnant de l'économie sportive.



## CAN 2025 / 8E DE FINALE : ADJÉ SILAS METCH EN COMMUNION AVEC LES SUPPORTERS, À TREICHVILLE

C'est au Parc des Sports de Treichville que le ministre délégué auprès du Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, chargé des Sports et du Cadre de vie, Adjé Silas Match, a suivi le match des Éléphants de Côte d'Ivoire face au Étalons du Burkina Faso, le mardi 6 janvier 2026. Match comptant pour les 8es de finale de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football-Maroc 2025. Une rencontre maîtrisée et gagnée par la Côte d'Ivoire (3-0). Installé à l'initiative de l'Office National des Sports (ONS), le « Village CAN de la Fraternité » a été le théâtre d'une ferveur populaire remarquable, portée par une marée orange venue communier autour des Éléphants, champions d'Afrique en titre. « Nous irons jusqu'au bout. Les Éléphants ont besoin du soutien de tous les Ivoiriens. Et donc nous sommes tous

engagés derrière eux, et ils iront jusqu'au bout », a promis Adjé Silas Metch.

## » VU SUR LE NET

Politique ⓘ



### POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE : "LA FORTE ADHÉSION DES POPULATIONS NOUS INVITE A DAVANTAGE D'EFFORTS", AFFIRME LE PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA

La forte adhésion de nos concitoyens à nos politiques et notre ambition pour la Côte d'Ivoire nous invite à faire davantage d'efforts pour accélérer le rythme d'exécution des programmes et projets et permettre d'améliorer plus vite les conditions de vie de nos populations, a déclaré le Président de la République, Alassane Ouattara. C'était le mercredi 07 janvier au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau, à l'occasion du premier Conseil des ministres de la nouvelle année 2026. "Notre ambition pour une grande Côte d'Ivoire doit se traduire sur le terrain, à travers des actions efficaces, innovantes et durables", a dit Alassane Ouattara. Tout en félicitant le Premier Ministre Robert Beugré Mambé et son gouvernement pour les nombreux acquis, il a réaffirmé son engagement à respecter le contrat social avec la population, à savoir la consolidation de la paix, de la sécurité et de la solidarité nationale et le développement économique et social. (Source : CICG)

Société ⓘ



### COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE-JAPON : LANCEMENT D'UN NOUVEAU PROJET PAR L'OIM ET LE GOUVERNEMENT DU JAPON POUR RENFORCER LA GESTION DES FRONTIÈRES EN CÔTE D'IVOIRE

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé, l'ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire, SEM Junji Gomakubo, ainsi que le chef de Mission de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en Côte d'Ivoire, David Preux, ont procédé, ce lundi 22 décembre 2025, à Abidjan-Plateau, à la signature et au lancement d'un nouveau projet intitulé « Renforcement des capacités de gestion des frontières en Côte d'Ivoire ». Mis en œuvre par l'OIM sur une période de deux ans et financé par le gouvernement du Japon, ce projet vise à renforcer la présence fonctionnelle de l'État dans les régions du Bounkani et du Tchologo par la consolidation des infrastructures et des capacités opérationnelles pour une gestion intégrée des frontières. Cette initiative appuiera par ailleurs les mécanismes de prévention des conflits liés aux mouvements de transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles pour augmenter la résilience des communautés face aux défis sécuritaires et promouvoir la stabilité des zones frontalières.



**Restez connectés à l'actualité du gouvernement**  
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvciofficial



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel  
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).  
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

## L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci),  
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions  
des Conseils des ministres, démarches administratives,  
actualité nationale.



CICG

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) 101

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) - Une information publique, officielle et fiable